

LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

PPRT DE LAVÉRA

RÉUNION PUBLIQUE- MARTIGUES
MARDI 22 FÉVRIER 2022

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Sommaire

PPRT de LAVÉRA

1. Qu'est-ce qu'un PPRT ?
2. Comment est-il construit ?
3. Quel est son contenu ?
4. Comment est-il mis en oeuvre ?

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Présentation

Qu'est-ce qu'un PPRT :



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Pourquoi un PPRT ?

PPRT de LAVÉRA

L'objectif d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques est de protéger les populations des risques technologiques par la maîtrise de l'urbanisation

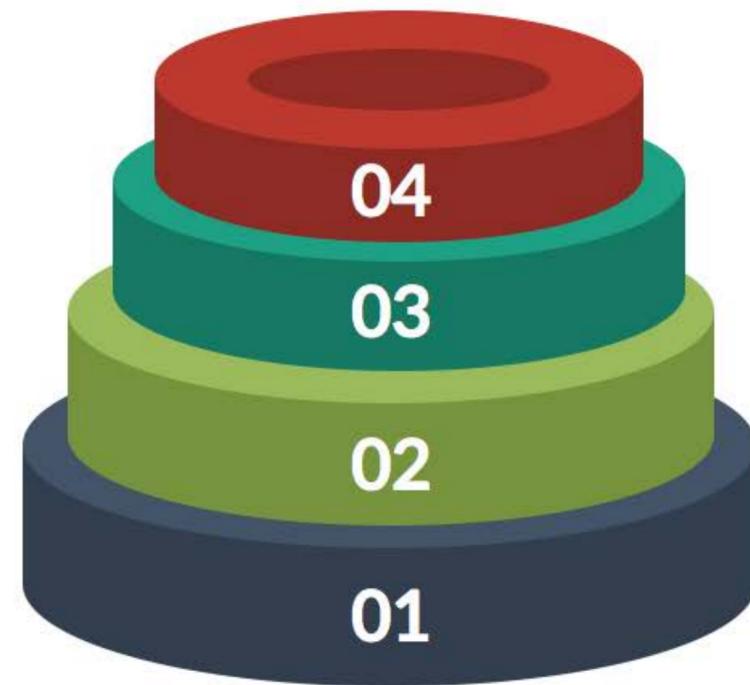


Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Les 4 piliers de la prévention

des risques technologiques



01 La réduction
Du risque à la source

02 Urbanisation
Maîtrise de l'urbanisation

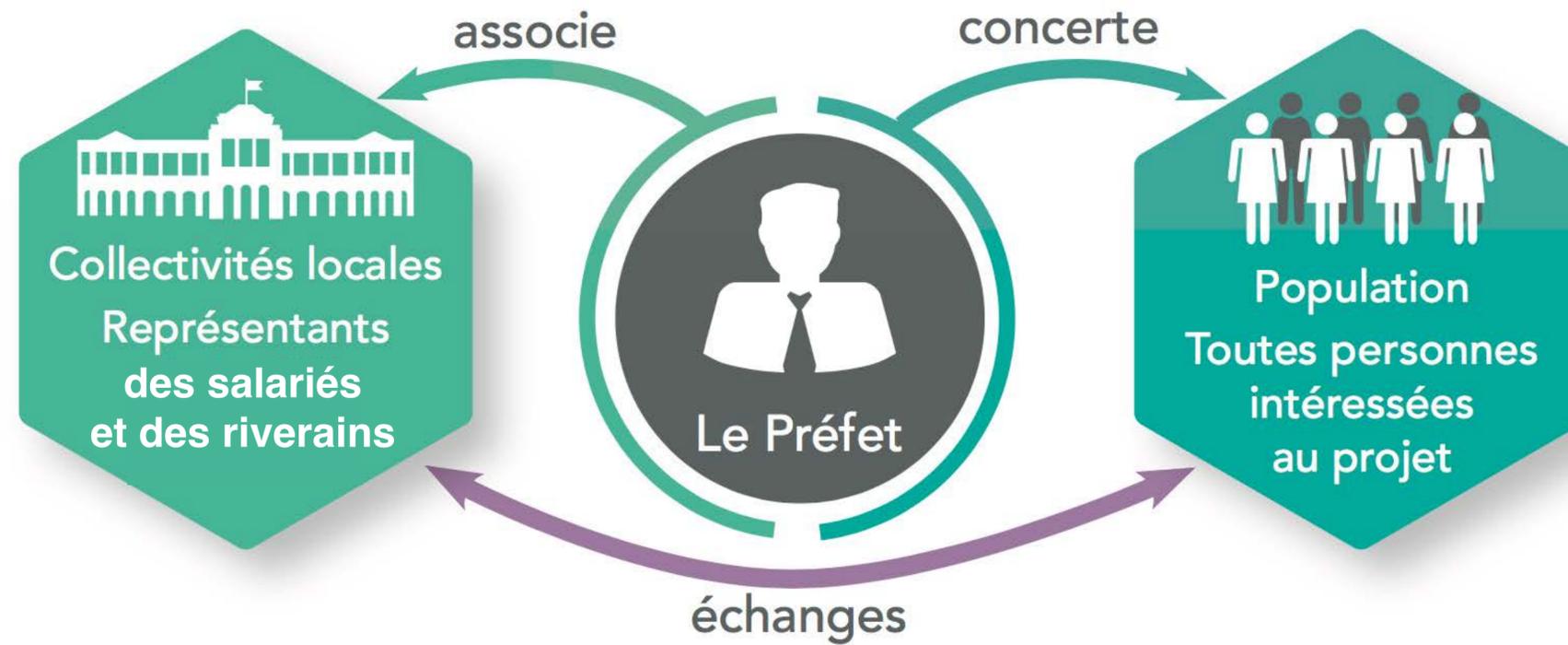
03 Secours
Organisation des secours

04 Information
Du public

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Les acteurs

PPRT de LAVÉRA



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



PPRT LAVÉRA

Périmètre



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



HISTORIQUE DU PPRT

PPRT de LAVÉRA



Prescrit
(renouvelé)

1er Août
2013

- Prescriptions de travaux sur plus de 1000 logements (effets surpression et toxiques essentiellement)
- Des mesures foncières qui concernent une seule parcelle à Port-de-Bouc

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Trois types

d'effets :



**L'EFFET
SURPRESSION**



**L'EFFET
THERMIQUE**

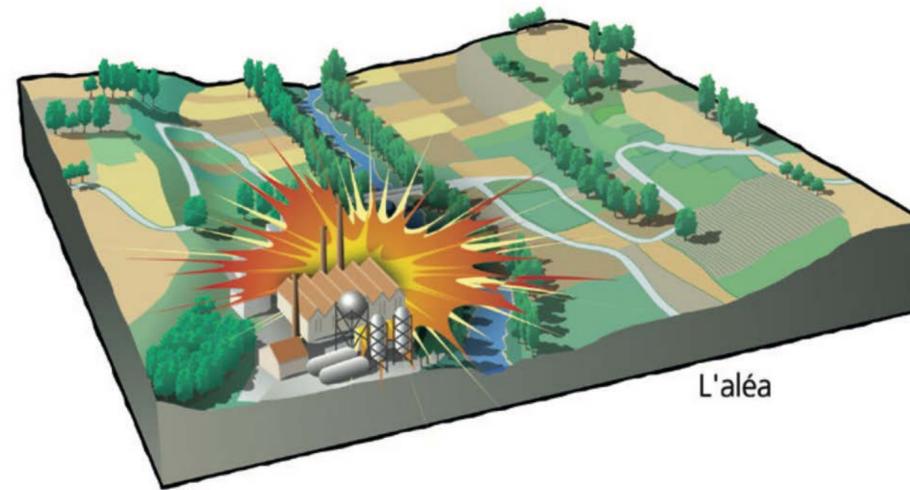


**L'EFFET
TOXIQUE**

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

L'Aléa technologique

Définition :



“

Probabilité qu'un phénomène dangereux produise sur un territoire donné des effets d'une intensité physique définie”

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

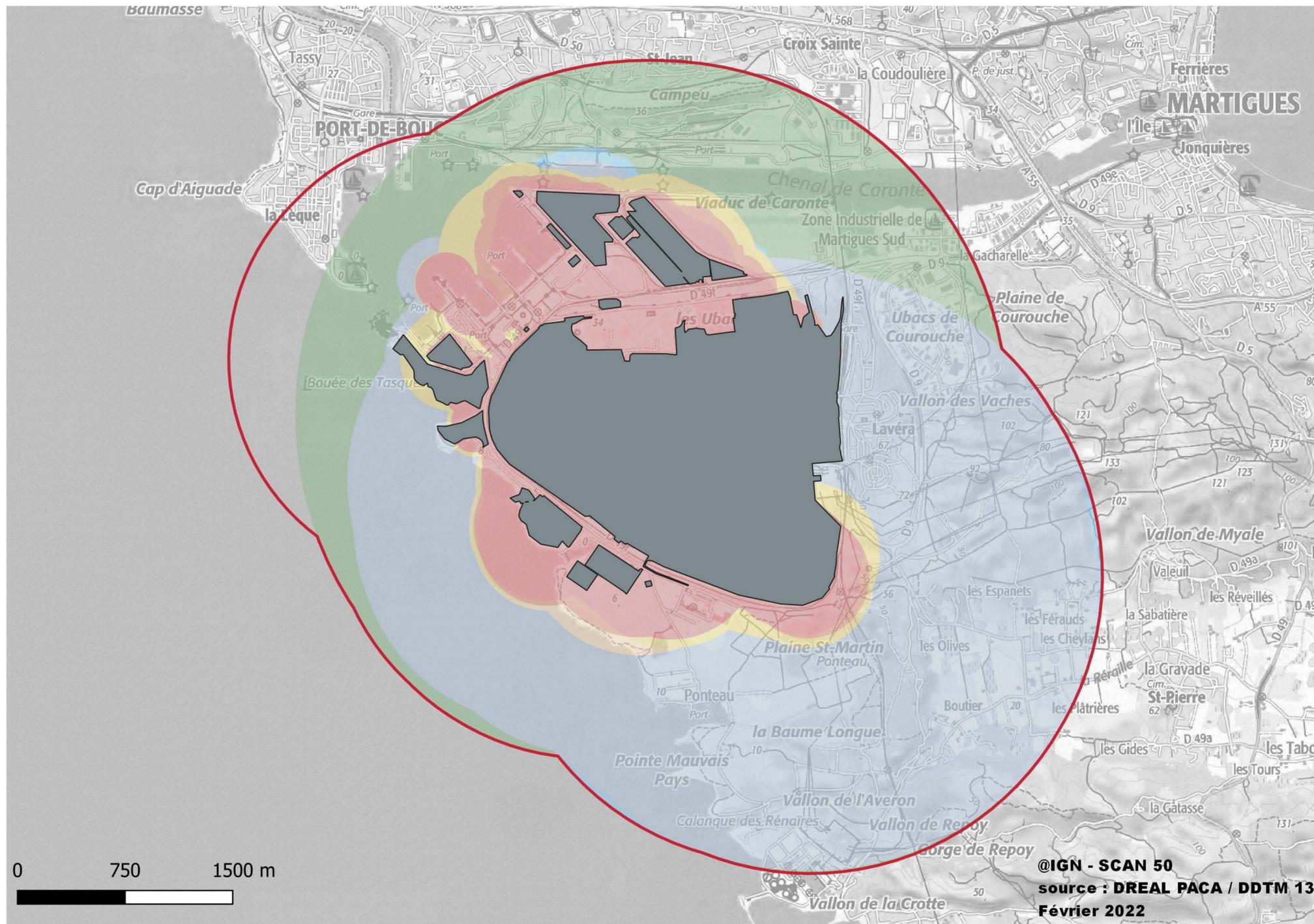


L'ENVELOPPE DES ALÉAS

PPRT Lavéra



ALÉA GLOBAL



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

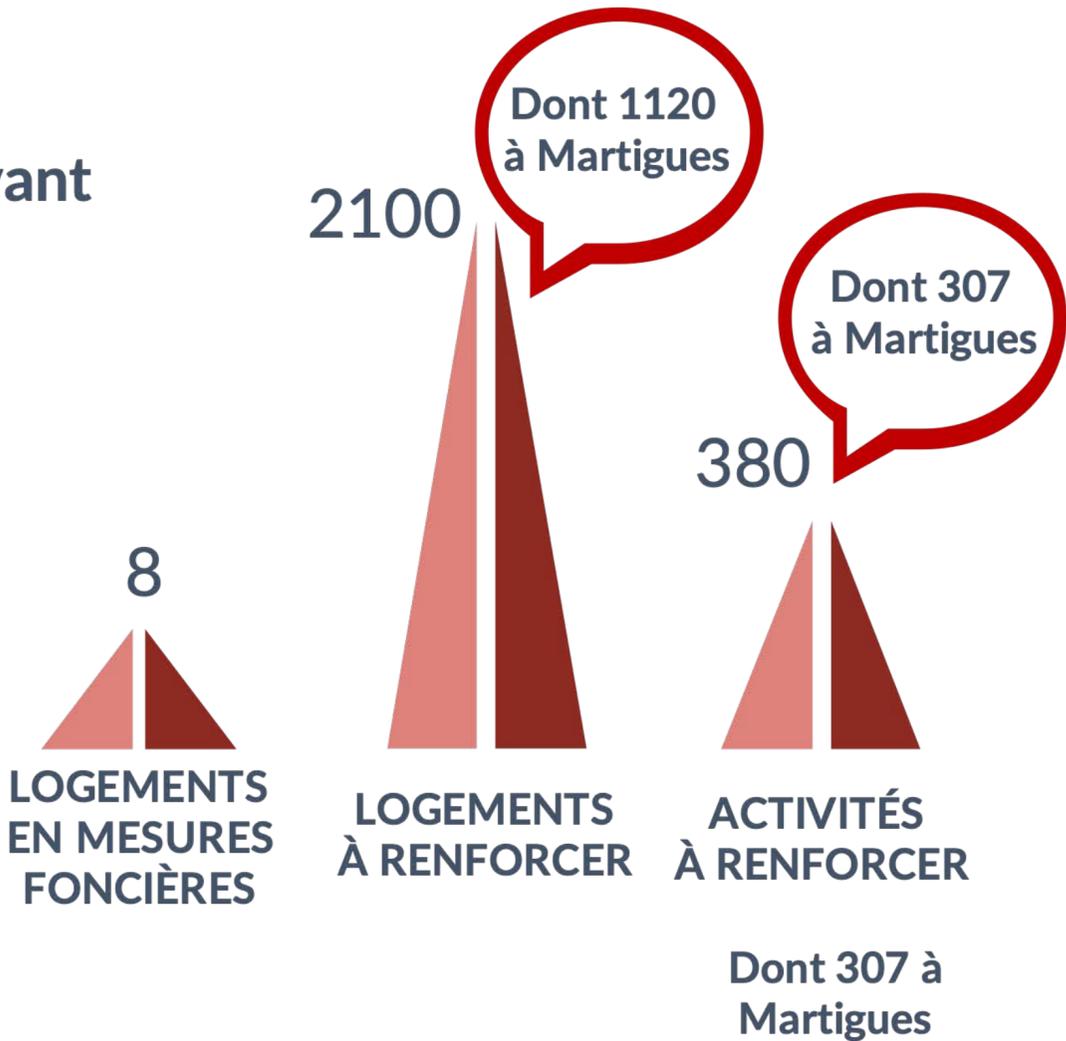


La réduction des risques

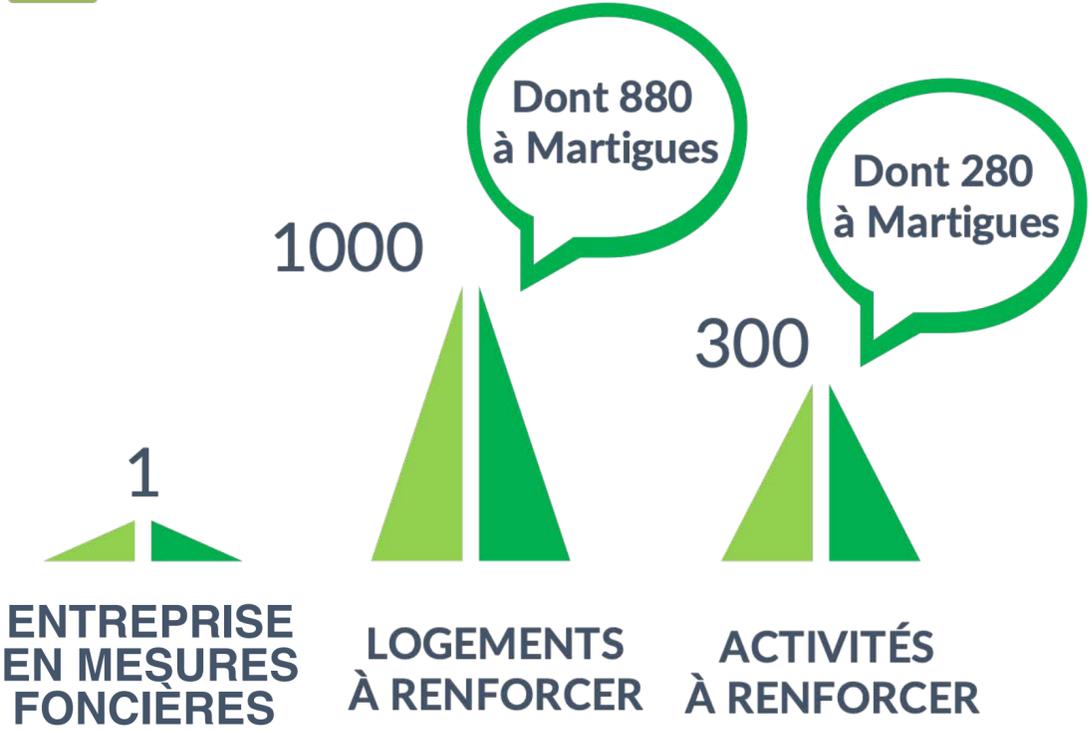
en chiffres



Avant



Après



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Les mesures du PPRT

Pour l'existant c'est :



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Lavéra en chiffres

c'est :



**1 015 LOGEMENTS
CONCERNÉS**

Dont 725 éligibles
au financement

(130 à Port-de-Bouc
Presque 600 à Martigues)



**300 ENTREPRISES
CONCERNÉES**

Dont 280 à Martigues



**1 MESURE
FONCIÈRE**

Uniquement
une
entreprise

À Port-de-Bouc



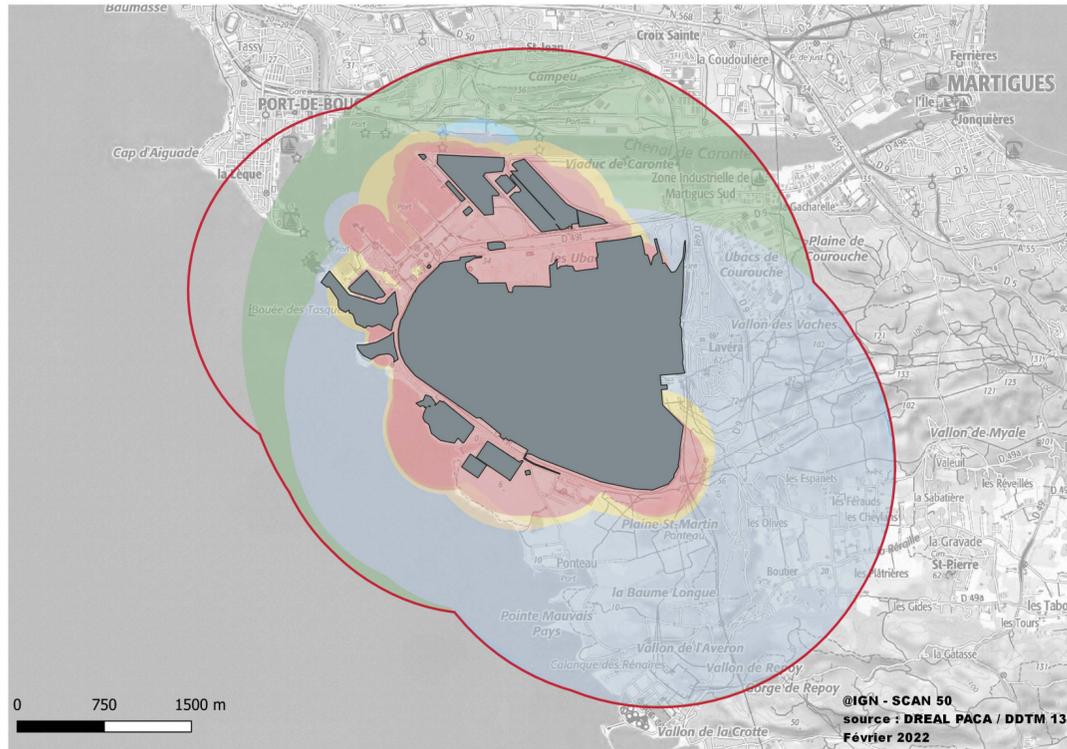
**LE GROUPE SCOLAIRE
DE LAVÉRA
CONCERNÉ**

Une étude menée
par les services
de l'état
pour accompagner
La Mairie

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

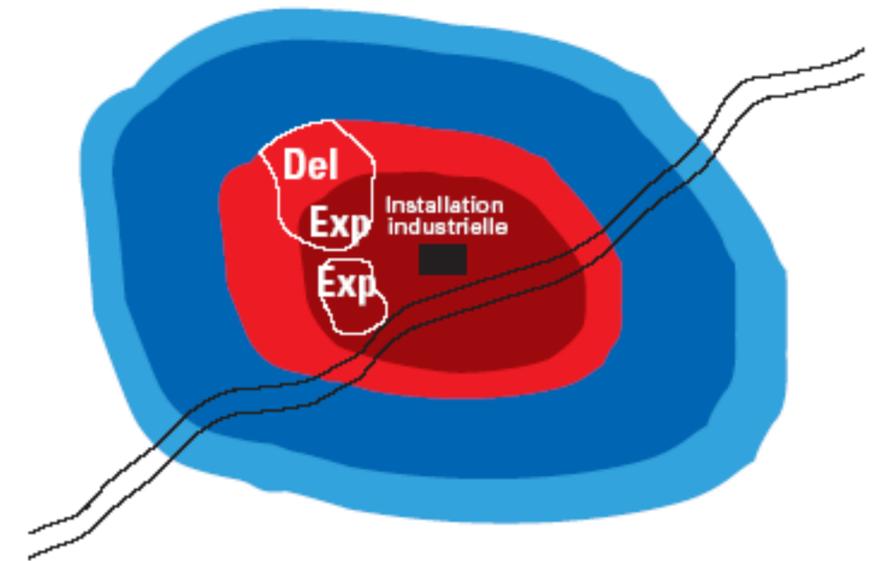
De l'Aléa au Zonage

PPRT de LAVÉRA



	NIVEAU D'ALÉA	ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
TF+ à TF		Zones à risque R
F+ à F		Zones à risque r
(Thermique et toxique) M+ (Surpression) M+ à M		Zones à risque B
(Thermique et toxique) M (Surpression) Fai		Zones à risque b

Zonage brut



Del : secteur de délaissement possible
Exp : secteur d'expropriation possible

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Principales zones réglementées

du PPRT :

ZONES	Maîtrise de l'urbanisme pour le bâti futur	Secteurs fonciers possibles	Travaux prescrits
R	Principe d'interdiction renforcée (sauf rares exceptions)	Expropriation (délaissement possible)	
r	Principe d'interdiction (sauf rares exceptions)	Délaissement	Prescriptions de travaux pour les logements
B	Principe d'interdiction limitée avec prescription d'usage et/ou de protection		Prescriptions de travaux pour les logements
b	Principe d'autorisation avec prescriptions mineures		Prescriptions de travaux pour les logements

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Trois documents réglementaires

du PPRT :



Règlement

Le règlement s'applique aux différentes zones situées à l'intérieur du périmètre d'exposition aux risques.

Il est opposable à toute personne désireuse d'entreprendre :

- des projets nouveaux ;
- des extensions ou aménagement sur de l'existant.

Les biens existants à la date d'approbation du PPRT sont concernés par le même règlement.

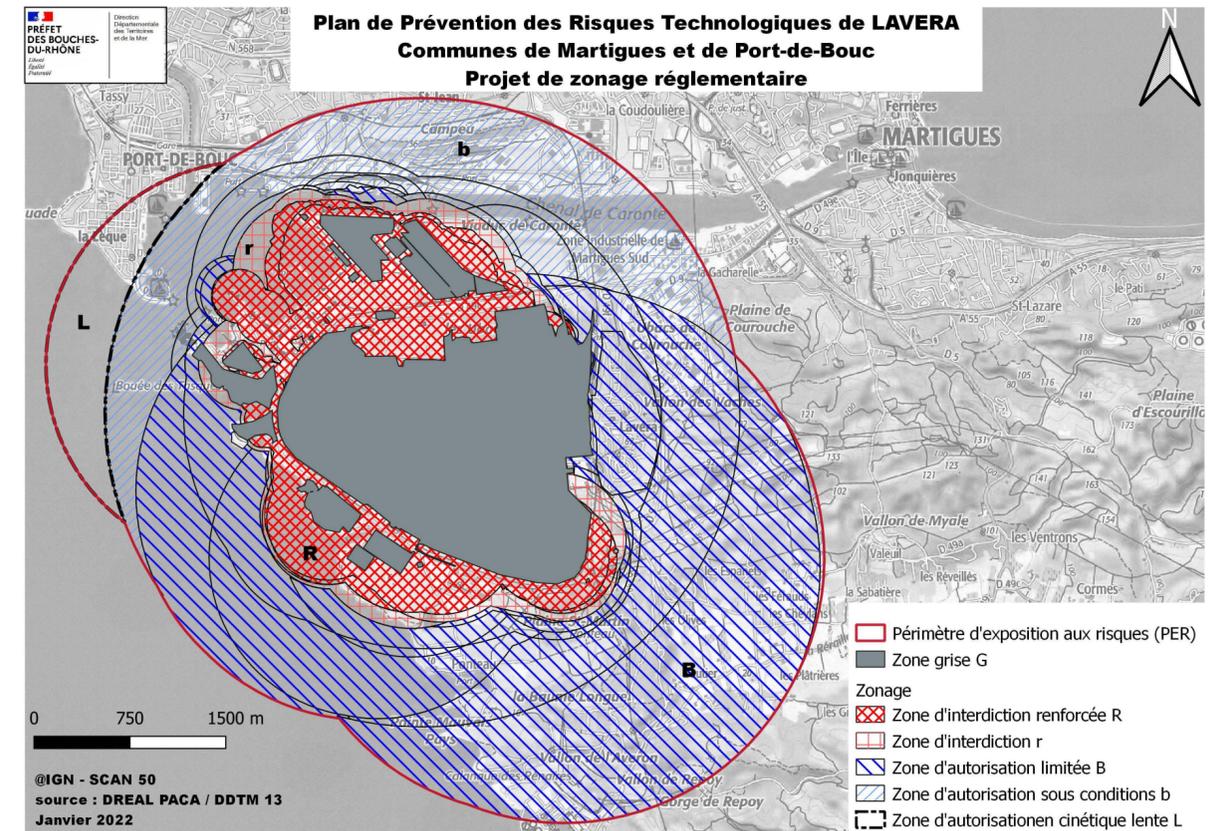


Le cahier des recommandations

Il vient compléter le règlement par des actions conseillées



Zonage



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Le règlement

Contenu :

- Portée du PPRT et dispositions générales
- Réglementation des projets (urbanisme et usages)
- Mesures foncières
- Mesures de protection des populations
- Servitudes d'utilité publique

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Disposition commune

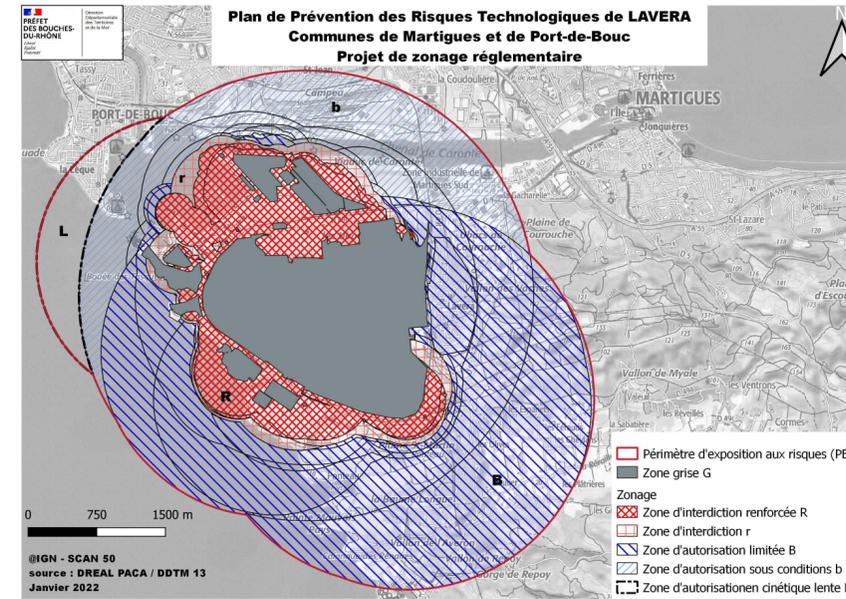
Des dispositions particulières pour certaines entreprises rejoignant une organisation spécifique : *La Plateforme Économique*

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Projet de règlement

ZONE - G



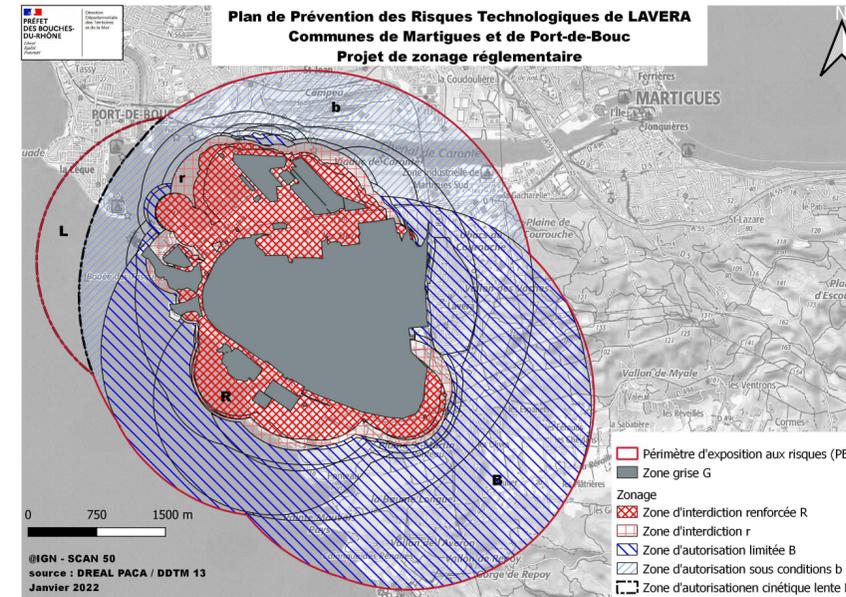
EXISTANT		NOUVEAUX PROJETS		AMÉNAGEMENTS EXTENSIONS	
LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES
Sans objet		Principe d'interdiction sauf pour les entreprises à l'origine du risque ou membres de la plateforme		Principe d'interdiction sauf pour les entreprises à l'origine du risque ou membres de la plateforme	

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Projet de règlement

ZONE - R



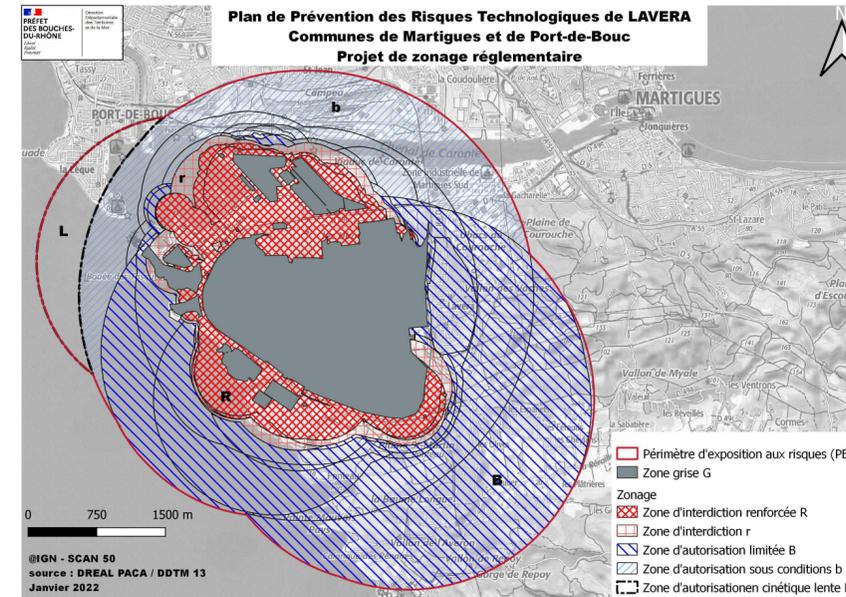
EXISTANT		NOUVEAUX PROJETS		AMÉNAGEMENTS EXTENSIONS	
LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES
Secteur ouvrant droit à l'expropriation pour les biens bâtis		Principe d'interdiction renforcée (sauf rares exceptions)			
Possibilité pour certaines entreprises de se maintenir sous conditions		Principe d'interdiction renforcée	Protections adaptées aux intensités des aléas	Protections adaptées aux intensités des aléas	Protections adaptées aux intensités des aléas

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Projet de règlement

ZONE - r



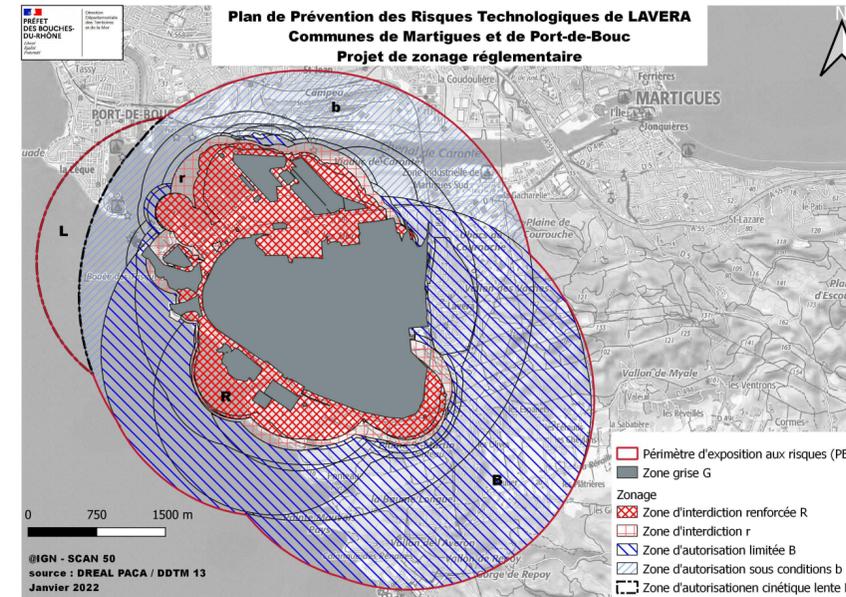
EXISTANT		NOUVEAUX PROJETS		AMÉNAGEMENTS EXTENSIONS	
LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES
Secteur ouvrant droit au délaissement pour les biens bâtis	Secteur ouvrant droit au délaissement pour les biens bâtis Possibilité pour certaines entreprises de se maintenir sous conditions	Principe d'interdiction		Principe d'interdiction sauf rares exceptions Protection adaptée à l'intensité des aléas	

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Projet de règlement

ZONE - B



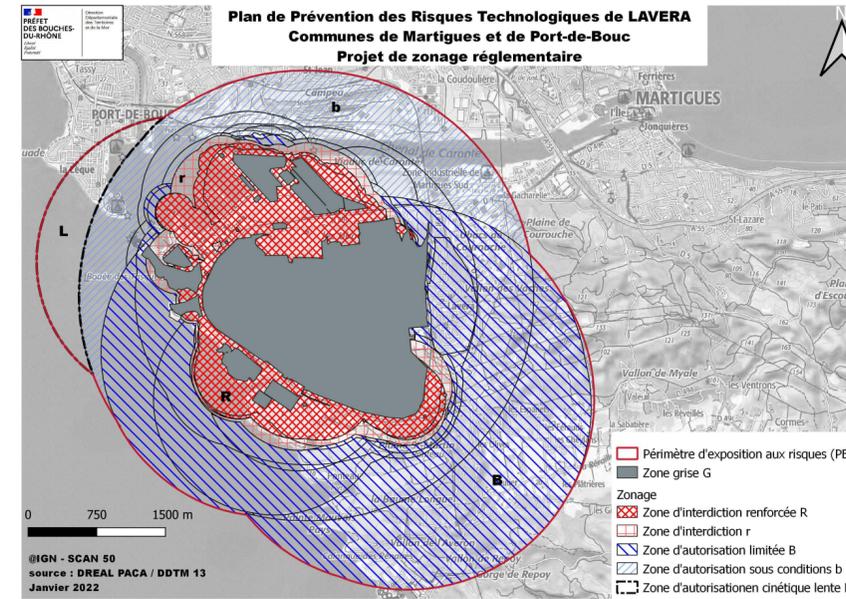
EXISTANT		NOUVEAUX PROJETS		AMÉNAGEMENTS EXTENSIONS	
LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES
Protection adaptée à l'intensité des aléas Mesures de protection des populations	Mesures de protection des personnes	Principe d'interdiction	Principe d'autorisation limitée Interdiction notamment pour les ERP, bureaux, commerces Protections adaptées aux intensités des aléas	Principe d'autorisation limitée Aménagements ou extensions possibles et / ou encadrées Protections adaptées aux intensités des aléas	

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Projet de règlement

ZONE - b



EXISTANT		NOUVEAUX PROJETS		AMÉNAGEMENTS EXTENSIONS	
LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES	LOGEMENTS	AUTRES
Protection adaptée à l'intensité des aléas Mesures de protection des populations	Mesures de protection des populations	Principe d'autorisation sauf rares exceptions Principe de limitation de la densité Prescriptions adaptées aux intensités des aléas	Principe d'autorisation Interdiction notamment pour certains ERP Principe de limitation de la densité Prescriptions adaptées aux intensités des aléas	Principe d'autorisation Aménagements ou extensions possibles et / ou encadrées Protections adaptées aux intensités des aléas	

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Projet de règlement

ZONE - L

Le principe général est l'autorisation de construire et d'aménager, sans prescriptions.

Sont interdits :

Les établissements recevant du public considérés comme difficilement évaluables ;

Les habitations légères de loisirs et de campings

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Les mesures du PPRT

Pour l'existant :

ZONE - R

ZONE - r

- Délaissement
- Expropriation

ZONE - B

Pour les
logements

Travaux
prescrits

ZONE - b

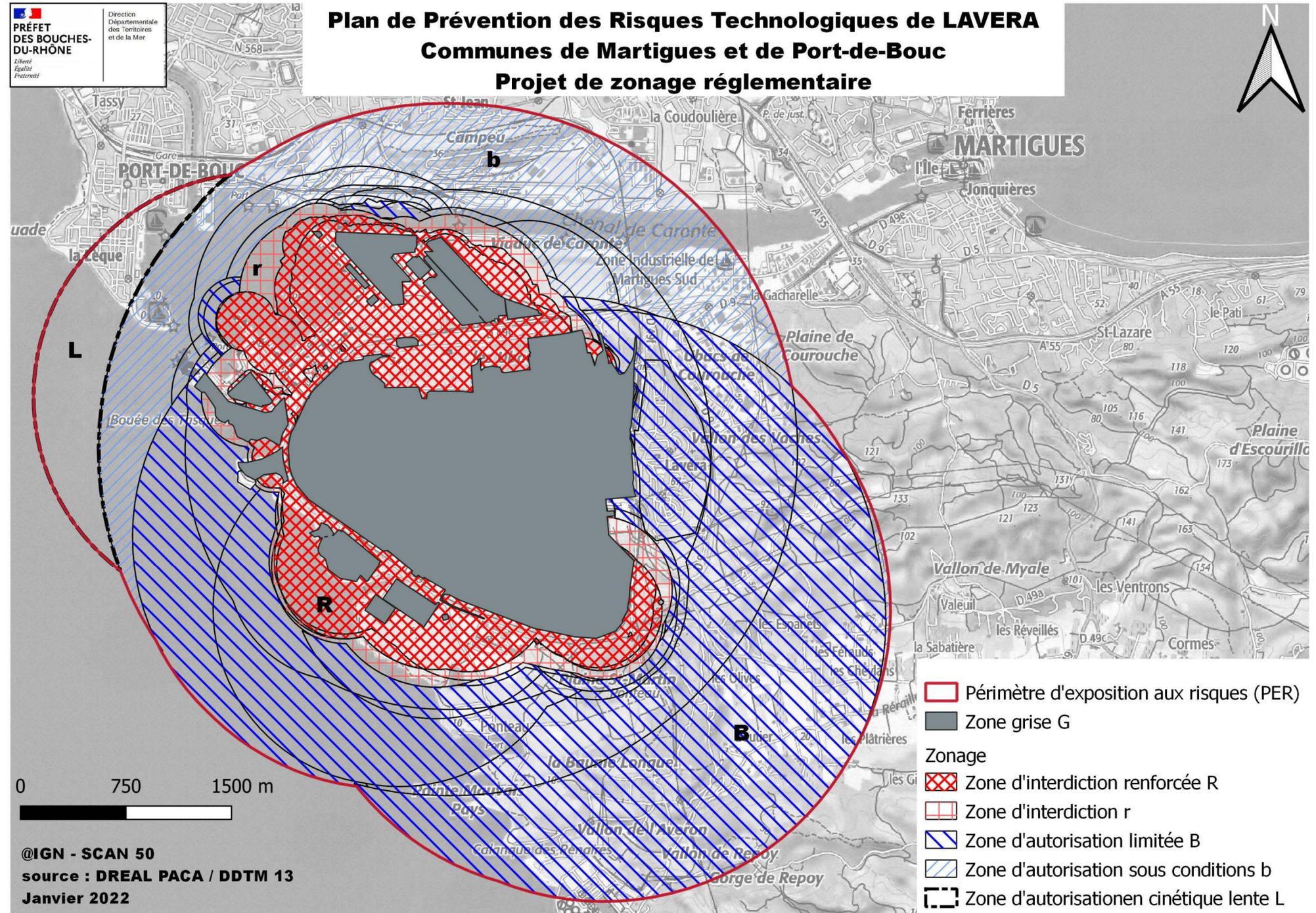
Pour les
autres
bâtiments

Information
personnalisée
sur les risques

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Le PPRT LAVÉRA

Zonage



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

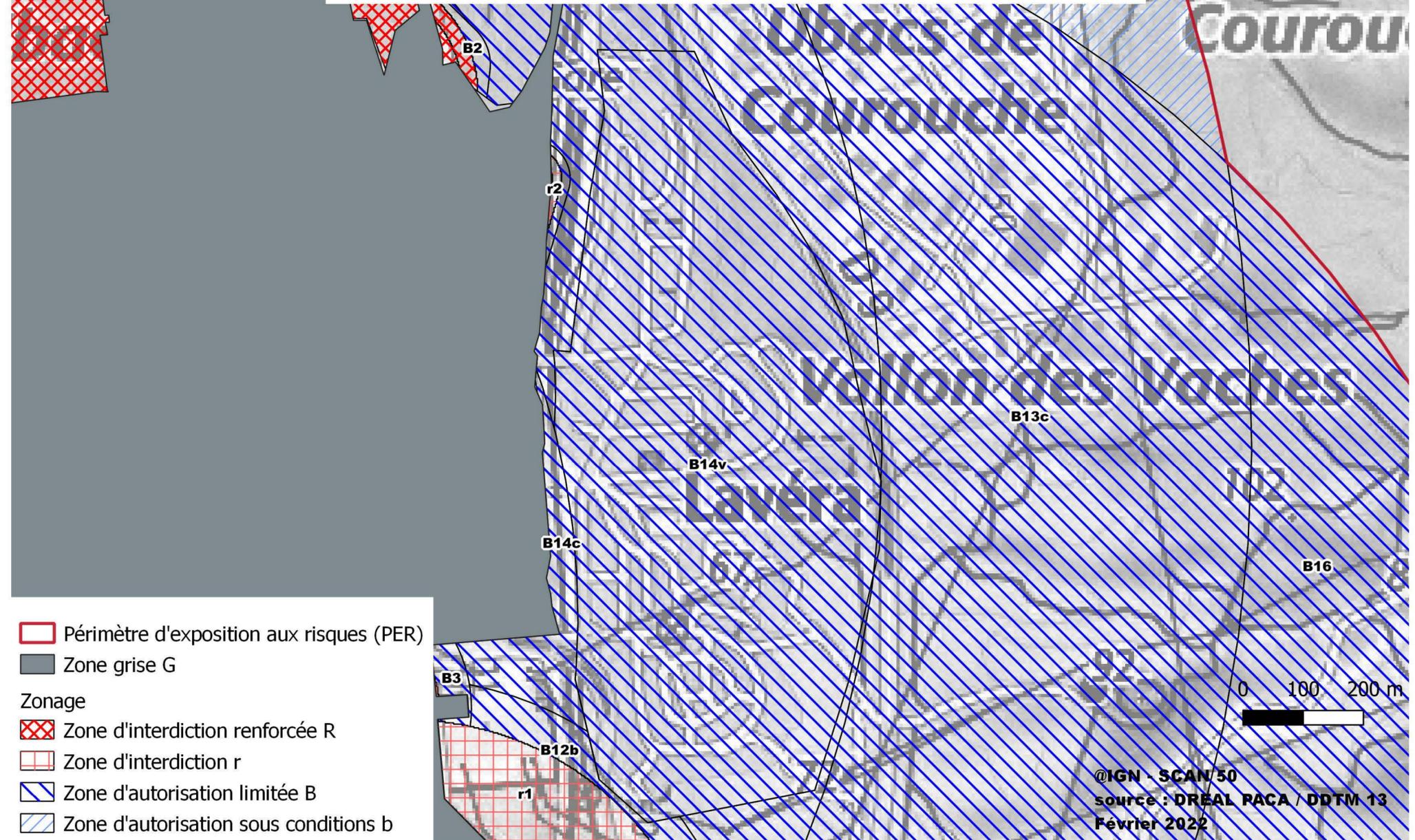


FOCUS VILLAGE DE LAVÉRA

PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer

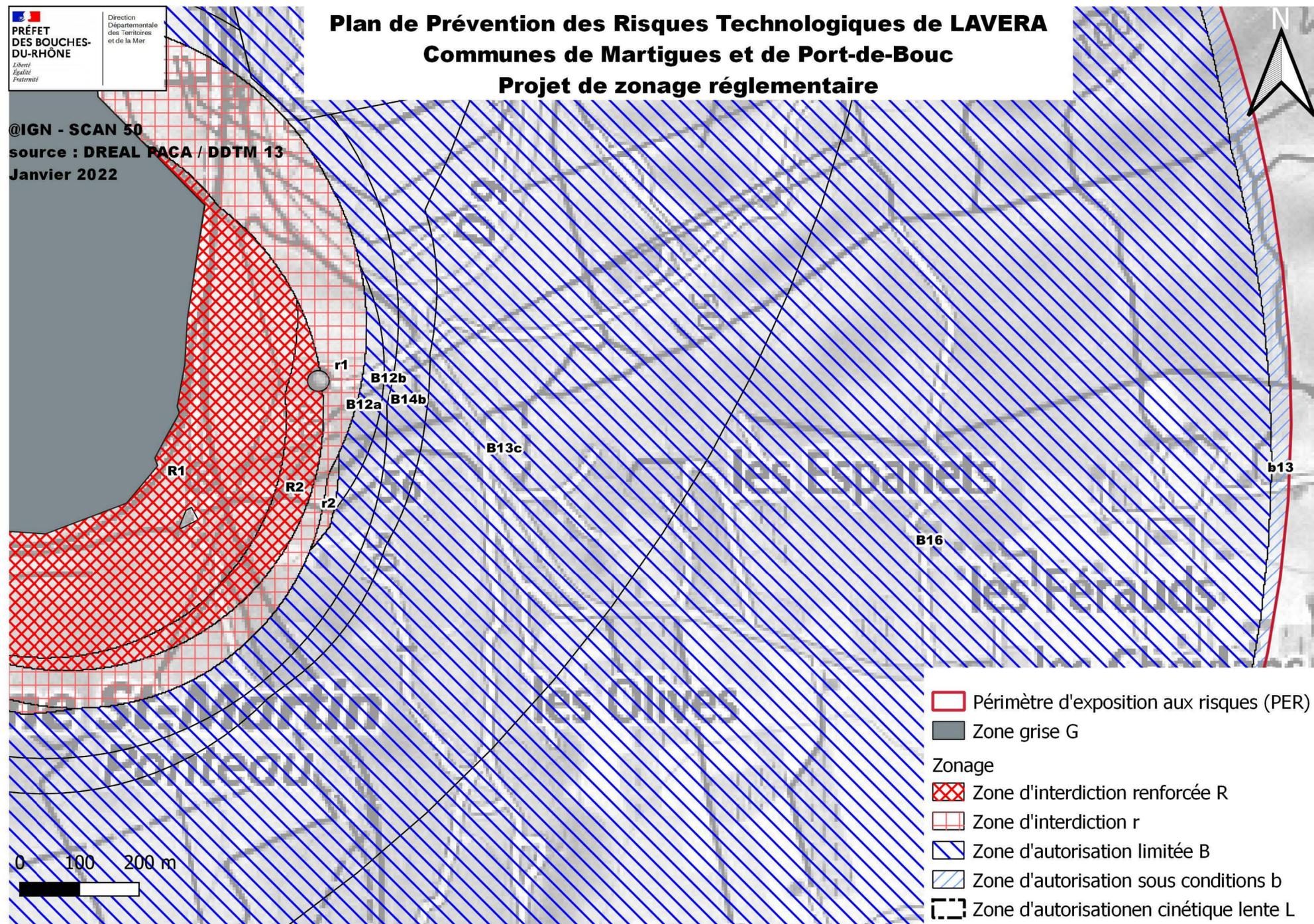
Plan de Prévention des Risques Technologiques de LAVÉRA Communes de Martigues et de Port-de-Bouc Projet de zonage réglementaire village de Lavéra



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



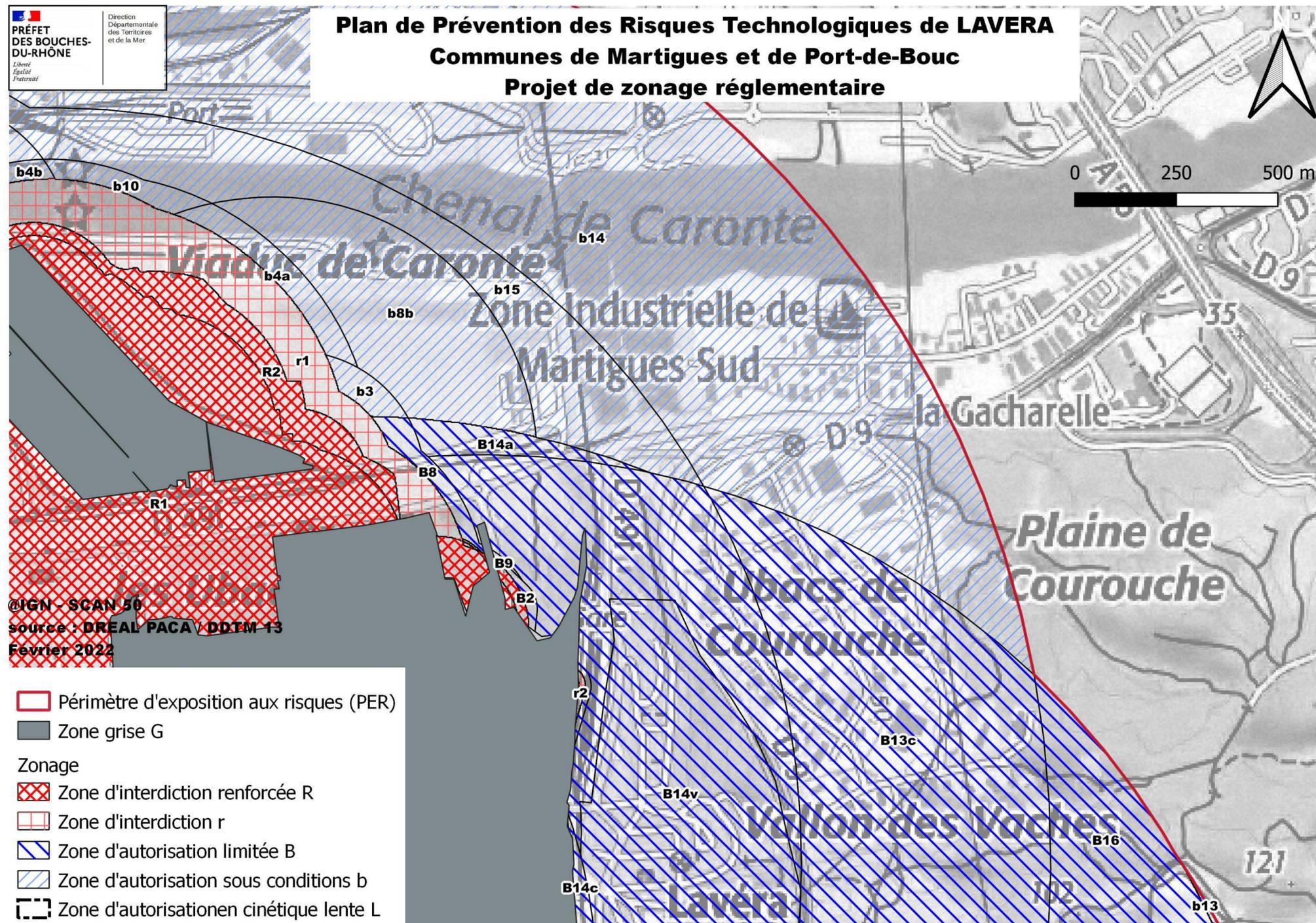
FOCUS SECTEUR SUD EST



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



FOCUS SECTEUR NORD EST



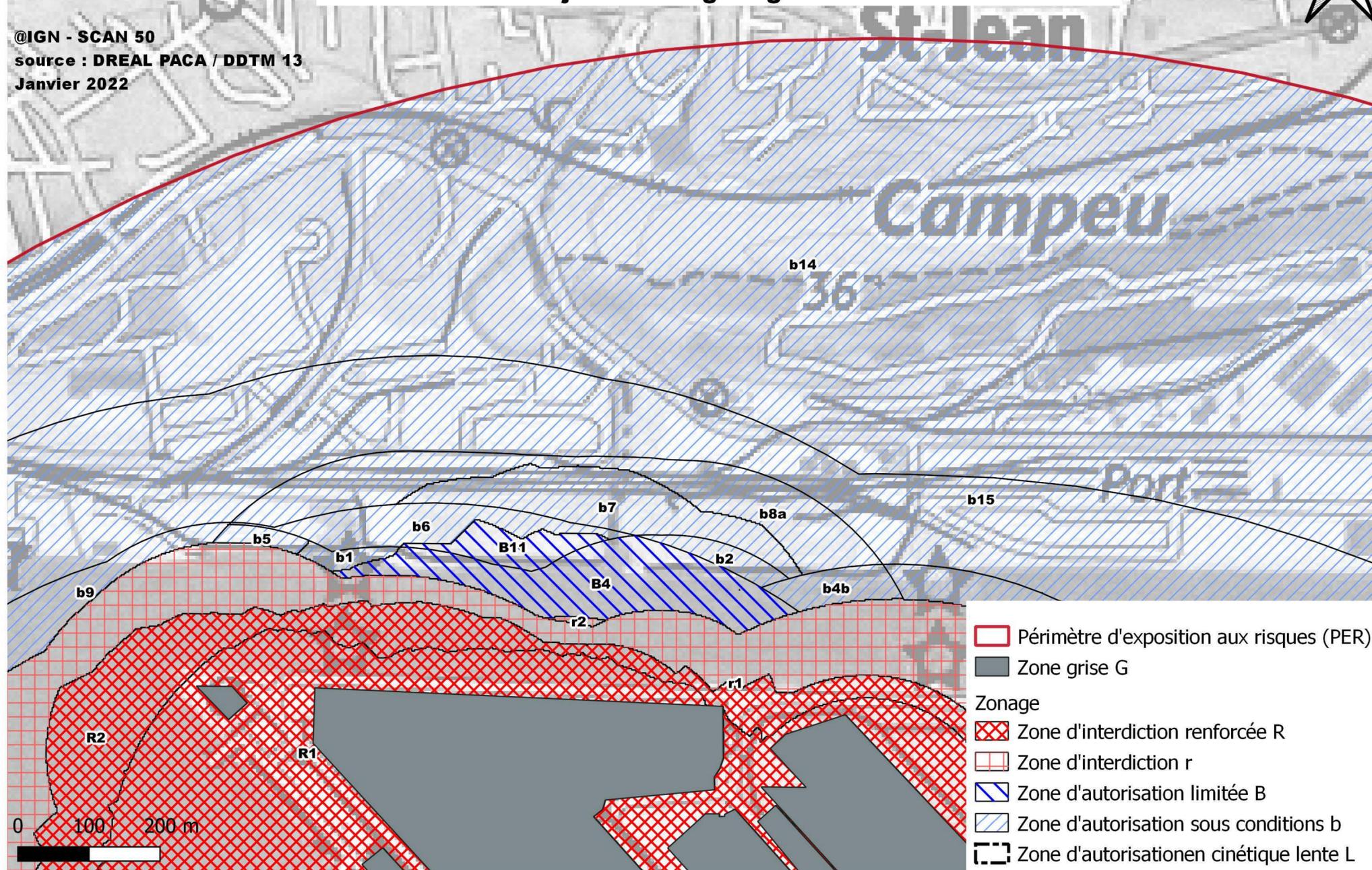
Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



FOCUS SECTEUR NORD

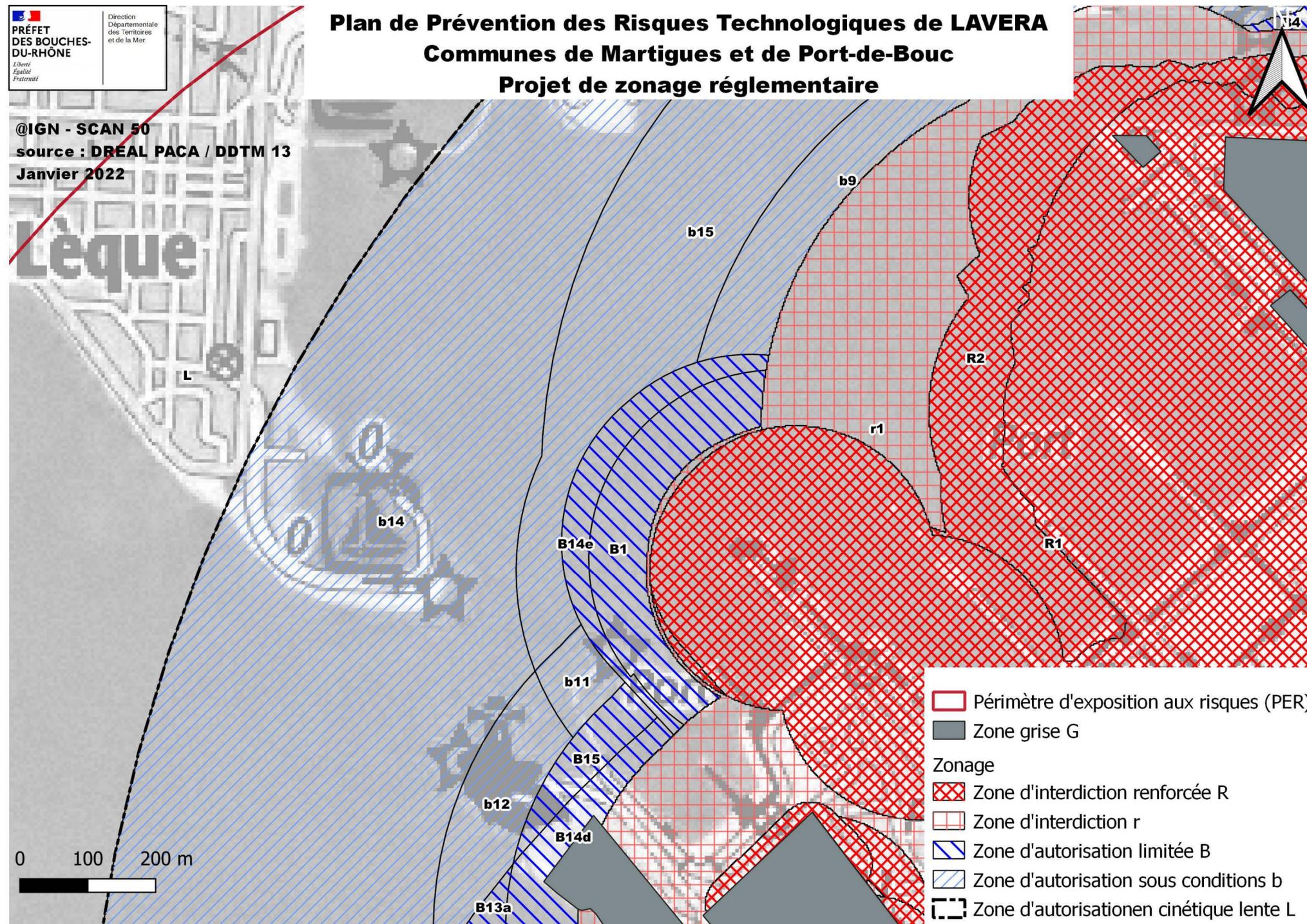
Plan de Prévention des Risques Technologiques de LAVÉRA Communes de Martigues et de Port-de-Bouc Projet de zonage réglementaire

@IGN - SCAN 50
source : DREAL PACA / DDTM 13
Janvier 2022



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

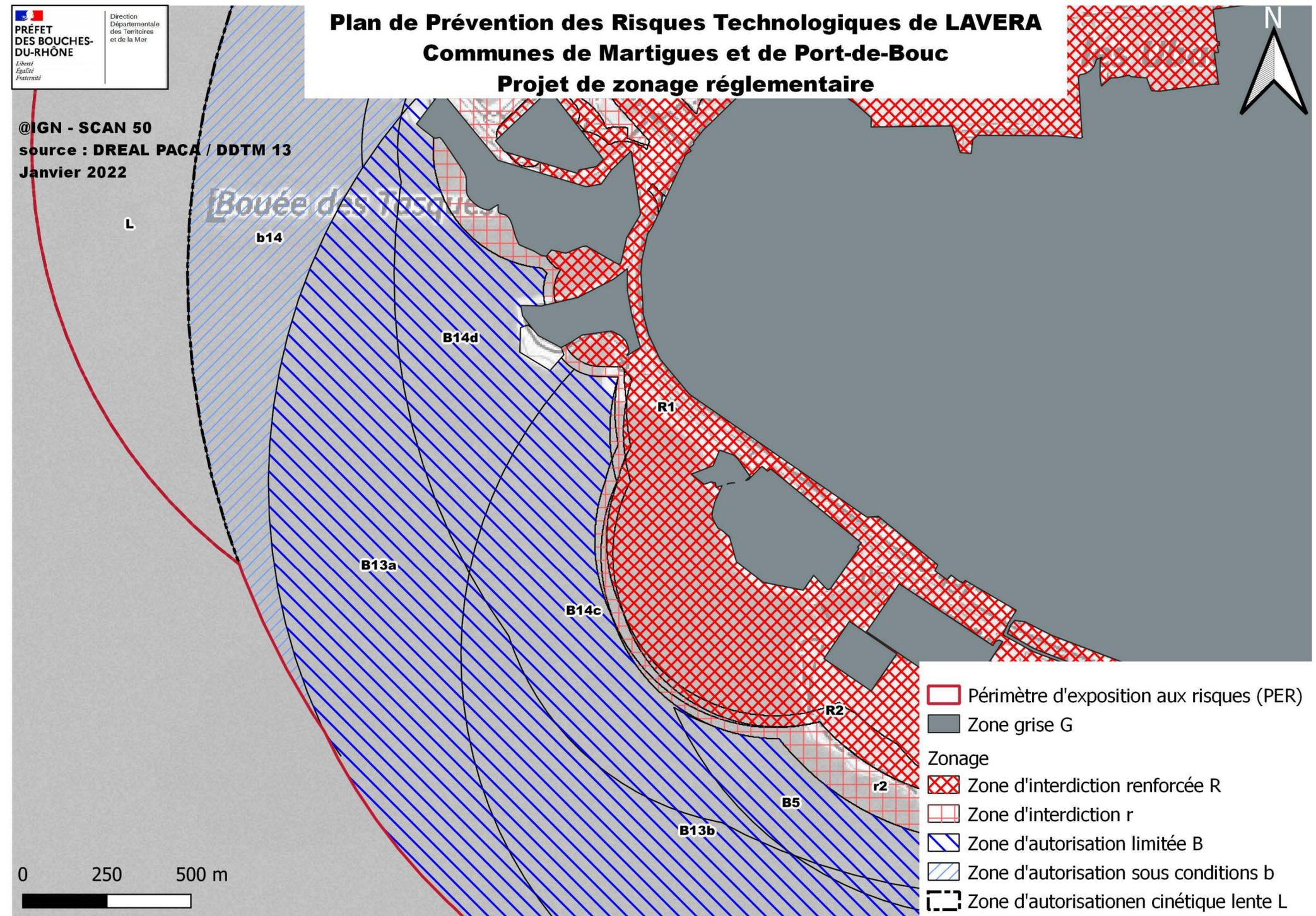
FOCUS SECTEUR OUEST



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



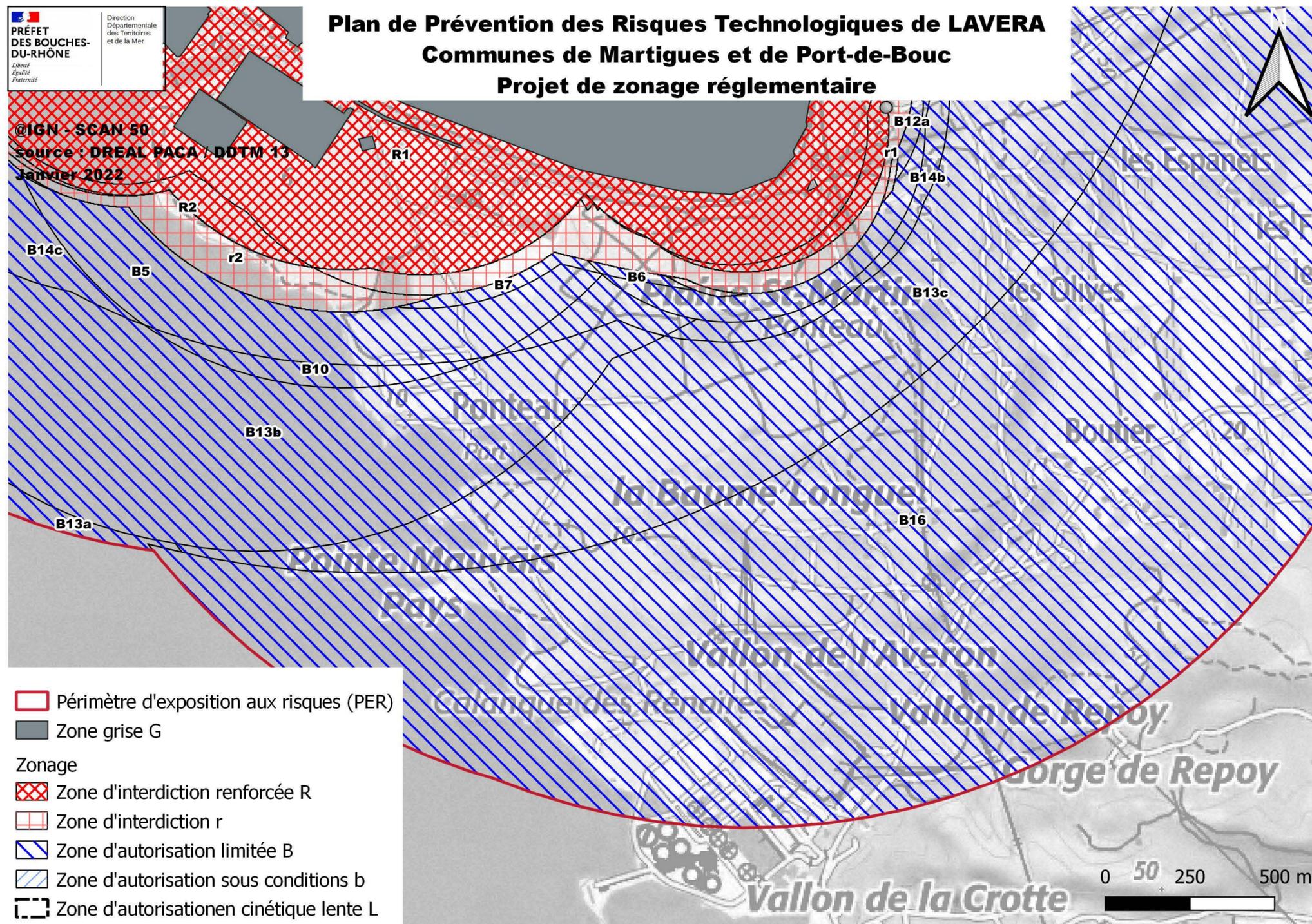
FOCUS SECTEUR SUD OUEST



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



FOCUS SECTEUR SUD



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Les mesures foncières du PPRT

**AUCUN
BÂTIMENT D'ACTIVITÉ**
En secteur d'expropriation

1 ACTIVITÉ
Société SERMAP, quai Khulmann
En secteur de délaisement

**Aucun
BÂTIMENT D'ACTIVITÉ**
En restriction d'usage

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Les mesures du PPRT

Pour l'existant :

MESURES FONCIÈRES

ZONE - R

ZONE - r



**Aucun logement
concerné**

TRAVAUX

ZONE - B

ZONE - b

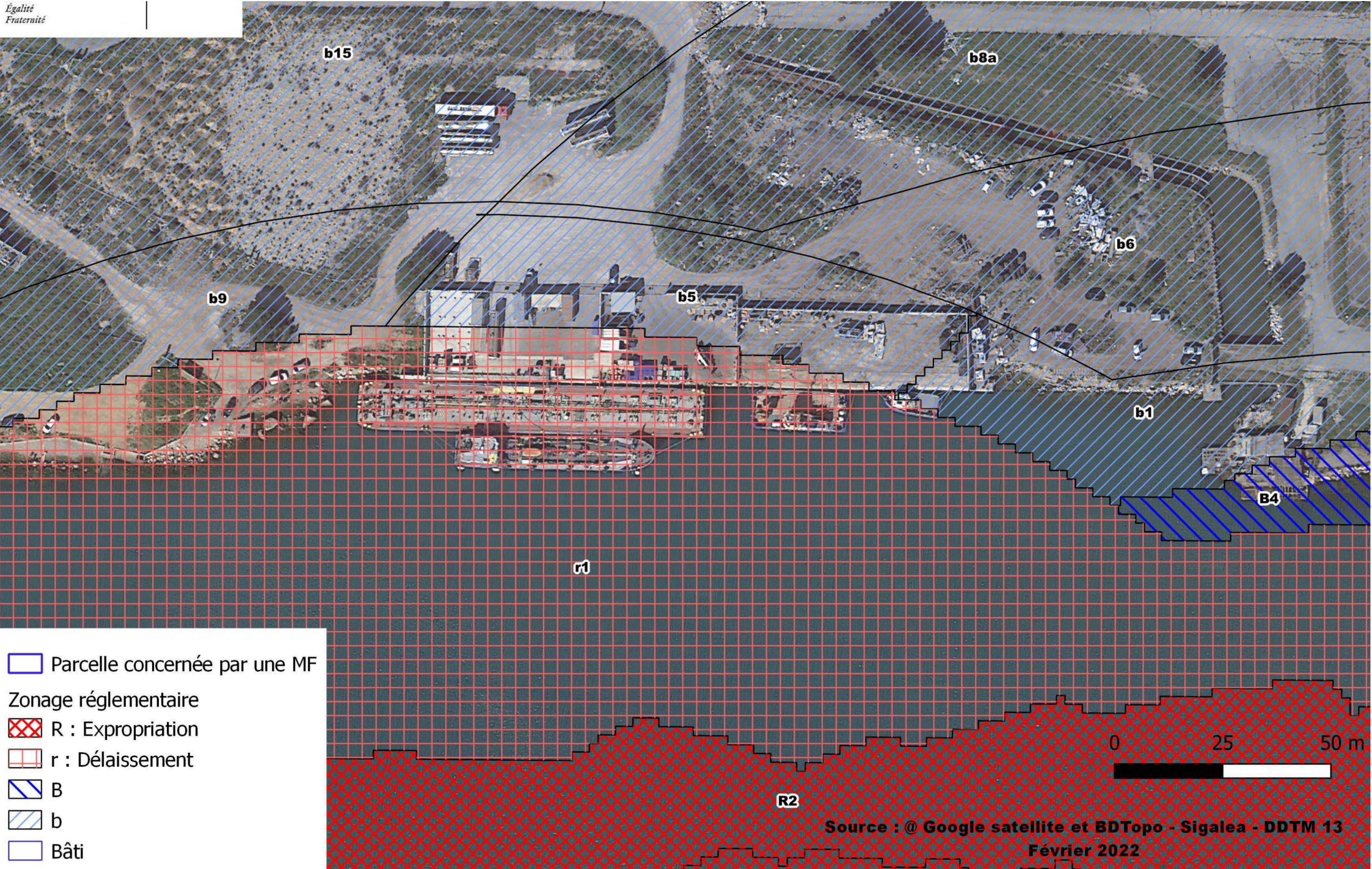


**1015 logements
concernés**

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Les mesures du PPRT

Pour l'existant :



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Financement des mesures du PPRT

Financement des mesures foncières

**Financement à 100%
réparti entre trois
acteurs**



- **Signature d'une convention de financement**
- **Un droit au délaissement ouvert pour 6 ans**

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Financement des mesures du PPRT

Travaux prescrits sur les logements

LIMITE DU COÛT
DES TRAVAUX
PRESCRITS

10%

DE LA VALEUR VÉNALE
DU BIEN
PLAFONNÉ À

20 000 €

90% du montant
des travaux
est financé

- 40% - Crédit d'impôt
- 25% - Exploitant à l'origine du risque
- 25% - Certaines collectivités territoriales (Région, Département, Métropole)

10% du montant
des travaux
Reste à charge

Travail en cours pour
un financement pris
en charge par :

- Kem ONE et INEOS (5%)
- La Région (2,5%)
- La Metropole et le département (2,5%)?

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Dispositif complémentaire 1 l'accompagnement des propriétaires

Financement des mesures du PPRT

Actions réalisées par le prestataire :

1. Participation aux réunions d'information
2. Information des propriétaires
3. Élaboration du diagnostic
4. Réalisation du programme de travaux
5. Élaboration du cahier des charges
6. Étude des devis
7. Demande de financements
8. Contrôle de la réalisation des travaux
9. Test d'étanchéité Air
10. Demande la mise en paiement

CONVENTION
ÉTAT MÉTROPOLE
ACCOMPAGNEMENT
PRIS EN CHARGE
EN TOTALITÉ



Les propriétaires valident les étapes et choisissent les entreprises

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Dispositif complémentaire 1 : des propriétaires accompagnés

Financement des mesures du PPRT

Actions réalisées par le Propriétaire :

1. Validation des étapes
2. Choix des entreprises



Actions réalisées par le prestataire :

1. Participation aux réunions d'information
2. Information des propriétaires
3. Élaboration du diagnostic
4. Réalisation du programme de travaux
5. Élaboration du cahier des charges
6. Étude des devis
7. Demande de financements
8. Contrôle de la réalisation des travaux
9. Test d'étanchéité Air
10. Demande la mise en paiement

CONVENTION
ÉTAT MÉTROPOLE
ACCOMPAGNEMENT
PRIS EN CHARGE
EN TOTALITÉ

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Dispositif complémentaire 2 : l'avance du crédit d'impôt

Financement des mesures du PPRT

Convention Etat - réseau SACICAP signée 2019-2022 (art.8 = financement PPRT)

- SACICAP = sociétés anonymes d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété
- SACICAP préfinance les travaux en quatre temps :

4 PHASES

1. Obtention prêt taux zéro auprès des SACICAP
2. Paiement des travaux
3. Demande crédit d'impôt à l'État
4. Remboursement du prêt à taux Zéro à la SACICAP une fois le crédit d'impôt reçu

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Exemples de travaux prescrits

Pour la surpression



Profil double vitrage



Film anti fragment

- Remplacement de certaines menuiseries
- Verre ou film filtrant pour les fenêtres en façade

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

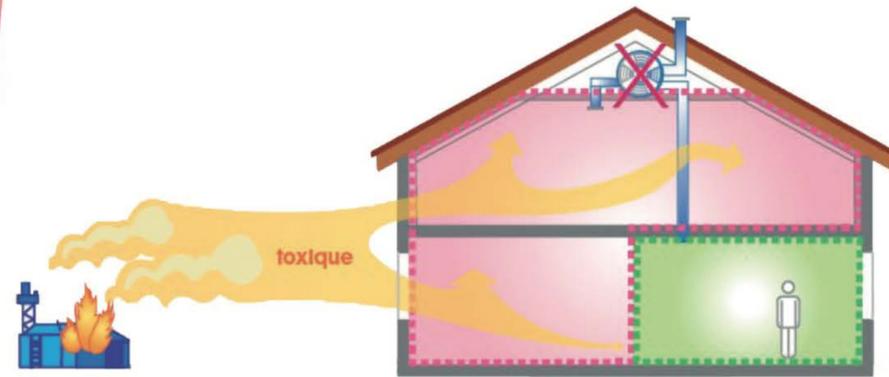


L'effet toxique

comment s'en protéger ?

Première barrière de protection La maison

La première barrière de protection c'est **votre maison**. Pour limiter la pénétration du nuage, il faut à la fois que les ouvertures soient fermées, et que le système de ventilation puisse être coupé et les orifices de ventilation obturés, pendant toute la durée de la crise.



Deuxième barrière de protection le local confinable

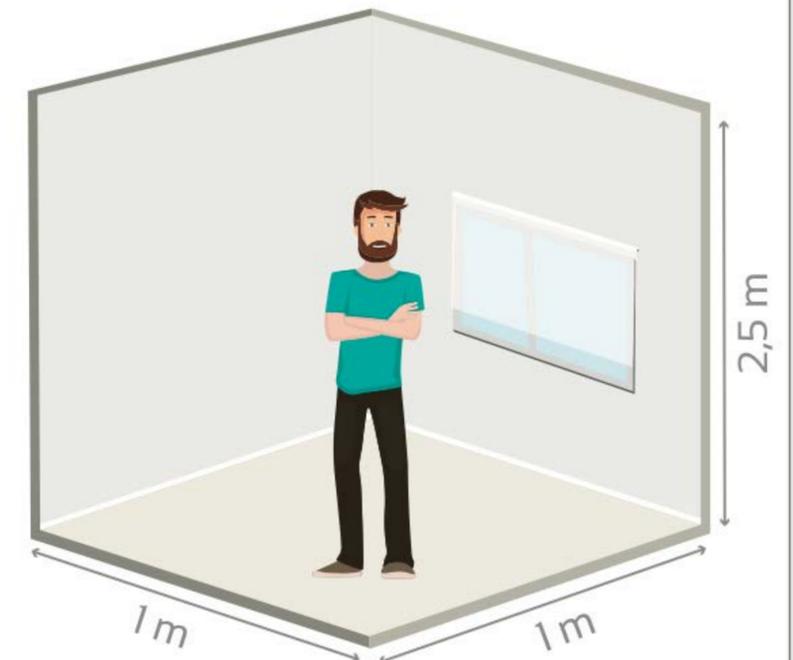
La seconde barrière de protection ce sera **votre pièce confinable**. Il faut choisir un local chez vous en respectant au maximum les caractéristiques que vous trouverez dans cette fiche. Il doit respecter le niveau de perméabilité à l'air fixé dans le règlement du PPRT.

Source CETE de Lyon

Dimensions

Règlementaires : mini 1m² et 2,5m³

Conseillées : 1,5m² et 3,6m³



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Effet toxique

Exemple de travaux à réaliser :



DISPOSITIF COUP DE POING

Installation d'un dispositif "coup de poing" qui arrête les systèmes de ventilation, de climatisation et de chauffage à air transféré et opture les conduits de la VMC



JOINTAGE

Des liaisons des murs avec le plancher, le plafond et les menuiseries



COLMATAGE

Des points de passage des équipements techniques qui traversent les murs le plancher et le plafond



ÉTANCHÉITÉ

Renforcement de l'étanchéité de la porte d'accès (ajout d'un joint périphérique, d'un bas de porte...).

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Guide pour renforcement des fenêtres

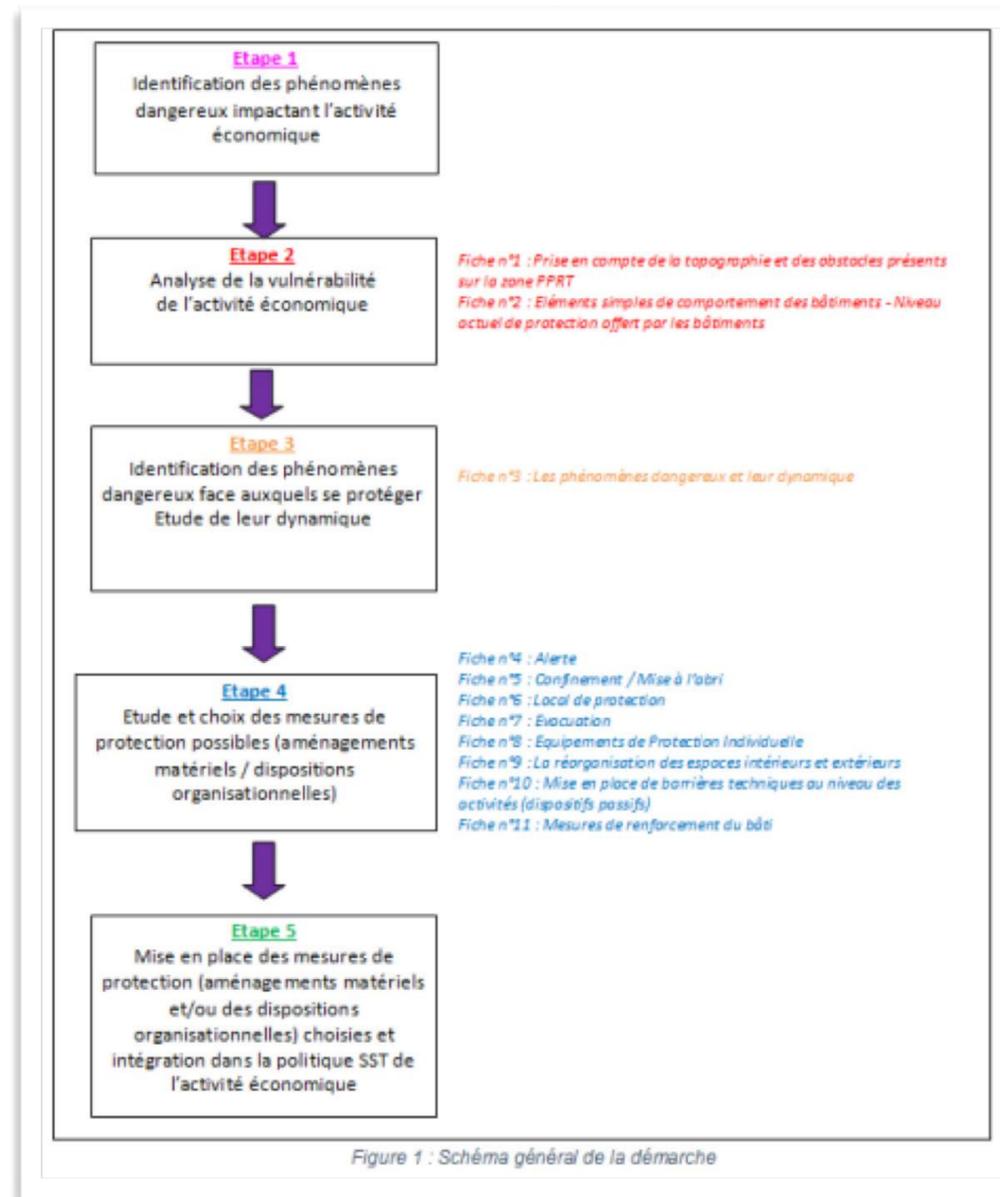
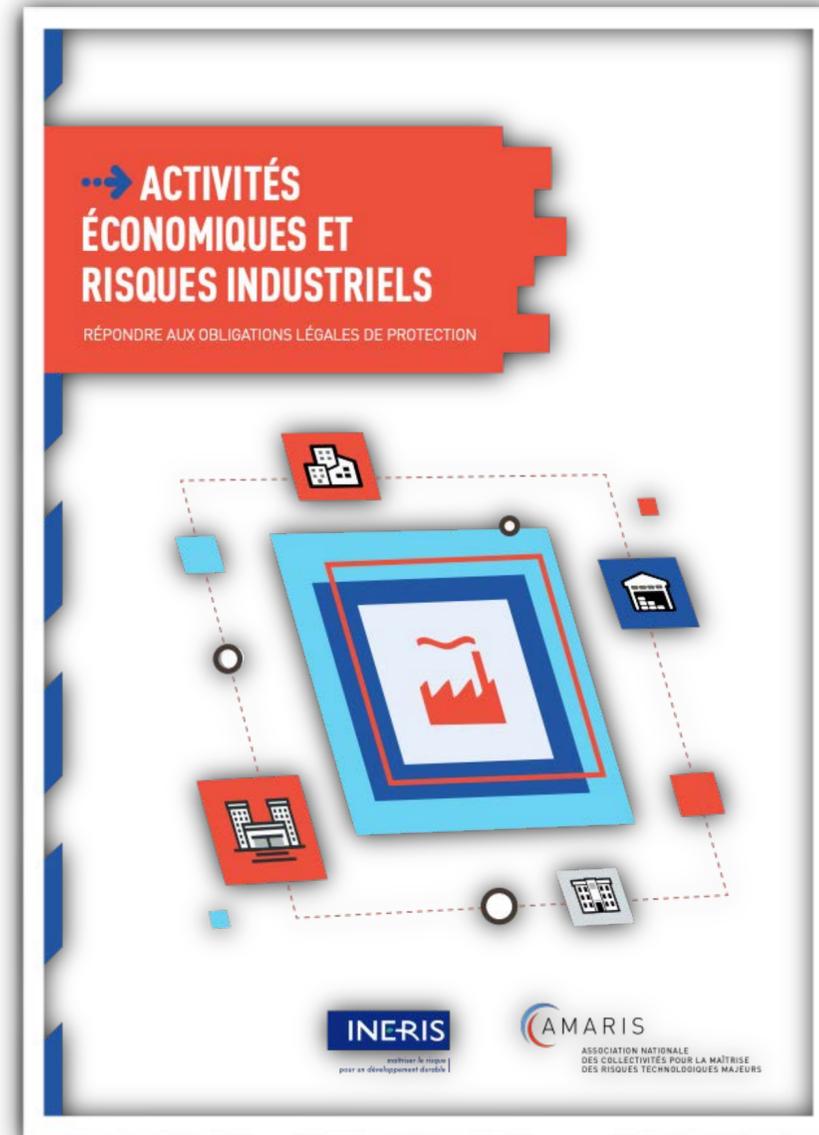


Type d'explosion		Onde de choc				Déflagration			
Face de l'habitation		1	2	3	4	1	2	3	4
Panneaux vitrés de dimensions standards (0,6 x 1,1 m ²) Pour les autres dimensions, voir « pour en savoir plus »	Simple vitrage standard (4 mm)	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages filmés ou feuilletés	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages standards ou feuilletés	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages filmés ou feuilletés	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages standards ou feuilletés	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages standards ou feuilletés	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages standards ou feuilletés	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages standards ou feuilletés	OUI Remplacer les panneaux vitrés par des doubles vitrages standards ou feuilletés
	Double vitrage standard (4/Y/4) Y < ou = à 16 mm	OUI Poser un film de sécurité anti-explosion (fixation chimique ou mécanique)	NON	NON	NON	OUI Poser un film de sécurité anti-explosion (fixation chimique ou mécanique)	NON	NON	NON
	Double vitrage feuilleté (44.2/12/4 vitrage feuilleté intérieur ou 44.2/8/44.2)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Concertation PPRT - LAVÉRA
 Mardi 22 Février 2022
 MARTIGUES



Résiguide



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

Batirsûr

BATIRSÛR

INERIS
maîtriser le risque | pour un développement durable |

cticm INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE VAL DE LOIRE

BOURGES PLUS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Cher DÉPARTEMENT

AMARIS

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Ministère de l'Équipement, des Transports et des Infrastructures Français

ArcelorMittal

TRAVERSES en laminé à chaud – Zone 20-35 mbar – Exemple de profilé en acier IPE nécessaire à minima - Dimensionnement en mode « standard »

Type de signal	Portée (en m)	Travées (en m)	Temps d'application					
			20 ms	50 ms	100 ms	150 ms	500 ms	> 500 ms
Onde de Choc	12	5	R.A.S.	IPE 120	IPE 180	IPE 200	IPE 270	IPE 300
		6	R.A.S.	IPE 120	IPE 180	IPE 220	IPE 300	IPE 300
		8	R.A.S.	IPE 140	IPE 200	IPE 240	IPE 330	IPE 330
		10	R.A.S.	IPE 140	IPE 220	IPE 270	IPE 360	IPE 360
	15	5	R.A.S.	IPE 120	IPE 180	IPE 240	IPE 330	IPE 330
		6	R.A.S.	IPE 140	IPE 200	IPE 240	IPE 330	IPE 360
		8	R.A.S.	IPE 140	IPE 220	IPE 270	IPE 400	IPE 400
		10	R.A.S.	IPE 160	IPE 240	IPE 300	IPE 450	IPE 450
	20	5	R.A.S.	IPE 140	IPE 220	IPE 270	IPE 400	IPE 450
		6	R.A.S.	IPE 160	IPE 220	IPE 300	IPE 450	IPE 450
		8	IPE 100	IPE 160	IPE 240	IPE 330	IPE 500	IPE 500
		10	IPE 100	IPE 180	IPE 270	IPE 360	IPE 550	IPE 550

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Guides

utiles :

Résiguide – aider les entreprises à se protéger des risques industriels

Guide de réalisation des diagnostics de la vulnérabilité de l'habitat existant face aux risques technologiques, juillet 2016

Guide sur la stratégie de hiérarchisation des travaux

Guide de mise en œuvre des travaux à destination des professionnels du bâtiment

Batirsûr – guide sur des modes constructifs des bâtiments en acier dans les zones exposées à une surpression 20-50 mbar

Guides disponibles sur les sites suivants :

<http://www.amaris-villes.org/pprt-revue-des-guides/>

<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/-site-national-PPRT-.html>

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Calendrier de mise en oeuvre



Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Vos interlocuteurs

du PPRT :

MAIRIE DE PORT-DE-BOUC

Tel 04.42.40.04.04

MAIRIE DE MARTIGUES

Tel 04.42.44.33.33

DREAL PACA

Unité départementale
des Bouches-du-Rhône
Tel 04.88.22.66.55

DDTM 13

Service urbanisme
Tel 04.91.28.42.79

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Merci de votre attention

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Questions / Réponse

TRAVAUX

Qui peut se faire subventionner les travaux ?

Les personnes physiques et contribuables propriétaires de logements qui sont soumis à l'impôt sur le revenu.

Le montant des travaux est-il plafonné ?

Oui. Il ne peut dépasser 20 000 € ou 10 % de la valeur vénale du bien (= valeur marchande, cad le prix auquel il pourrait être acheté ou vendu, avant la prescription du PPRT).

Que couvrent les subventions des travaux ?

Pour les travaux prescrits (pas de financement pour les travaux recommandés), elles couvrent le diagnostic + montant des travaux réalisés par un professionnel (achat des matériaux + main d'oeuvre).

Attention : Remise d'une facture obligatoire

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Questions / Réponse

TRAVAUX

J'ai une résidence secondaire, ai-je droit aux subventions ?

Oui, mais en partie. Oui pour la participation des collectivités et de l'industriel (50%), les résidences secondaires peuvent faire l'objet de subventions.

MAIS pas de crédit d'impôt (40%) : car seuls les logements faisant office de résidence principale (pour le propriétaire ou son locataire) sont éligibles.

Est-ce que j'aurai à financer tout ou partie des travaux ?

Oui et Non. La loi prévoit que 90 % du montant des travaux soit financé par l'État (sous forme de Crédit d'Impôt), par les exploitants à l'origine du risque et par les collectivités. Néanmoins, pour les 10 % restant à la charge des propriétaires, des discussions sont en cours pour les financer également (des propositions ont été faites en ce sens par TOTALENERGIES, La Région, et la Métropole).

Dans quel délai puis-je voir mes travaux financés ?

Dans les 8 ans suivant la date d'approbation du PPRT. Au-delà, les travaux restent obligatoires mais seront à la charge exclusive du propriétaire.

Au delà des 8 ans, il n'y a plus de possibilité de se faire financer les travaux.

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES



Questions / Réponse

TRAVAUX

Que se passe-t-il si les travaux ne sont pas réalisés ?

En cas de vente, il y a une obligation d'informer les futurs acquéreurs qui peuvent alors négocier le prix à la baisse si les travaux n'ont pas été réalisés.

Il y a aussi des incertitudes concernant la réaction des assurances en cas de sinistre.

Est-ce que je serai accompagné(e) pour réaliser les travaux ?

Oui. Une convention a été signée à cet effet entre l'État et la Métropole, et devrait être renouvelée en 2023. Un prestataire, choisi par la Métropole, va accompagner les personnes en 4 étapes : rencontre avec les riverains, réalisation d'un diagnostic, accompagnement du riverain dans le choix de l'entreprise qui répond aux exigences du PPRT pour réaliser les travaux, montage du dossier de financement et suivi jusqu'au financement effectif des travaux.

Existe-t-il une liste d'entreprises agréées pour réaliser ces travaux ?

Non. Tous les artisans, RGE ou non, peuvent répondre. Mais la CCI peut fournir une liste d'entreprises pouvant répondre à ce type de travaux.

Le prestataire retenu pour l'accompagnement réalise un « contrôle qualité » : il vérifie que le devis alors proposé correspond bien aux exigences du PPRT.

Questions / Réponse

TRAVAUX

Aurais-je à faire l'avance du Crédit d'Impôt (40 % du montant des travaux) ?

Non – les SACICAP (sociétés anonymes d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété), via une convention signée avec l'État, préfinancent les travaux. Le circuit est le suivant :

1. Les SACICAP accordent un prêt taux zéro aux propriétaires (sans conditions de ressources)
2. Cette somme est versée soit au propriétaire, soit directement à l'entreprise qui réalise les travaux si le propriétaire en est d'accord. Les propriétaires demandent un crédit d'impôt (feuille déclaration revenus) une fois les travaux réalisés
3. Remboursement du prêt à taux Zéro par le propriétaire à la SACICAP une fois le crédit d'impôt reçu.

Le prestataire choisi par la Métropole accompagnera les démarches pour obtenir l'avance du crédit d'impôt (à l'année N+1).

Concertation PPRT - LAVÉRA
Mardi 22 Février 2022
MARTIGUES

